



Aux producteurs de céréales de
LANDI ArcJura SA

Vos acomptes de blé et autres cultures

Chères productrices, chers producteurs,

Ci-joint, vous recevez vos décomptes de réception pour vos livraisons de blé et autres cultures. Ci-dessous, vous trouverez des informations sur la récolte 2024 et les premiers éléments pour la campagne 2025.

Merci de contrôler les informations contenues sur vos bulletins, notamment la destination de vos fourragères (vente, compte marchandise, moulins tiers) et de communiquer les erreurs éventuelles. Aucun versement bancaire ne sera effectué pour les producteurs possédant des factures échues de plus de 60 jours.

Récolte 2024

Bilan : La météo peu favorable a fortement impacté la qualité et les rendements de nombreuses cultures. Selon les exigences de swiss granum, le poids à l'hectolitre (Phl) minimal pour les blés panifiables est de 73 kg/hl. Un Phl inférieur décline le lot en fourrager.

Toutefois, au vu des faibles valeurs de cette année, des classes "Mixtes" ont été ouvertes pour les lots intermédiaires se situant entre 70 et 72.9 kg/hl. C'est près de 1'000 t de blé dans ces différentes catégories qui sont encore en jeu.

Blé mixte SGA:

- Une classe commune pour le blé top et la classe 1. Après re-triage, ils ne pourront être commercialisés qu'en classe 1 SGA.
- Une classe pour le blé 2.

Les premiers acomptes sont CHF 2.-/100kg inférieurs aux acomptes des classes de base (classes 1 et 2). Après triage et commercialisation, il sera possible de chiffrer les pertes et définir le prix définitif.

Blé mixte IPS

- Une classe commune pour le blé top et la classe 1. Ils ne pourront être commercialisés qu'en classe 1 IPS.
- Cette séparation va éviter le déclassement et la perte des primes labels IPS.
- Montant du premier acompte, selon recommandation IPS, CHF 47.-/100kg.

Prix des cultures spéciales alimentaires : Nous payons l'équivalent du prix de la culture en fourrager lors du premier acompte. Un ou des suppléments vous parviendront après la validation des acheteurs.

Compte marchandise : Dans le but de mieux valoriser vos céréales fourragères, pensez au compte marchandise LANDI ArcJura SA. Grâce à lui, vous obtenez un prix plus élevé pour les céréales fourragères ainsi qu'une déduction sur le prix brut lors de l'achat d'aliments UFA. Deux taux d'échange vous sont proposés, 25% ou 45% du prix brut. **N'oubliez pas d'adapter votre taux d'échange en fonction du volume stocké sur votre compte marchandise et vos besoins en aliments.**

Si vous avez des besoins (supplémentaires aux années passées) en céréales fourragères depuis nos différents centres collecteurs, merci de nous annoncer les quantités prévues au plus vite. Ceci, dans l'objectif d'avoir suffisamment de marchandise pour répondre à vos besoins jusqu'à la prochaine récolte.

Nous vous en remercions d'avance!



Campagne 2025

Toutes les céréales panifiables et les cultures alimentaires doivent être produites sous label (Suisse Garantie, IP Suisse ou Bio Suisse). ATTENTION : Pas de double contrat pour une même culture !

- **Suisse Garantie** : Ci-joint, vous trouverez le **contrat Suisse Garantie à remplir et à retourner au plus tard jusqu'au 30 novembre 2024.**
- **IP-Suisse** : Inscription directement auprès d'IP-Suisse (021 614 04 72 / cereales@ipsuisse.ch).

Tous les contrats sont à retourner à elodie.odiet@landiarcjura.ch ou à l'adresse suivante: **Landi ArcJura SA, Route de Miécourt 5, 2942 Alle.**

Pour des raisons de maternité, Elodie Odiet est momentanément absente et partiellement remplacée par Valérie Reber durant cette période. Pour toutes questions ou changements relatifs à vos décomptes, vous pouvez prendre contact avec Joseph Girardin au 058 434 16 04 ou avec l'administration au 058 434 16 00.

Nous vous remercions de votre collaboration pour cette année de récolte 2024 !

Avec nos meilleures salutations.

LANDI ArcJura SA

Joseph Girardin | Laura Chatelain